

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Appliquer les règles de l'agriculture biologique à votre activité de fabrication de produits biologiques
- ✓ Adapter et/ou développer un système de gestion spécifique à l'activité bio
- ✓ Elaborer une formule conforme aux exigences de la réglementation en agriculture biologique
- ✓ Concevoir les outils nécessaires à la bonne mise en œuvre de la certification.

## Au programme

### E-learning (1h30)

Module 1 : Enjeux et principes

Module 2 : Filières et marchés

Module 3 : Réglementation

Module 4 : Audit et certification

Module 5 : Argumentaire

### Formation en présentiel

#### Matin (3 h)

#### INTRODUCTION

S'engager en BIO, le processus de certification

#### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Champ d'application, obligation de contrôle, exigences

#### FORMULATION

Règles de composition des produits transformés

#### Après-midi (3 h)

#### FABRICATION

Achats et réception des matières premières, process de fabrication, stockage

#### ÉTIQUETAGE

Catégories de certification et mentions d'étiquetage

#### LA PRÉPARATION DE L'AUDIT

Le déroulé, les documents nécessaires, la certification et la gestion des non-conformités

## Public et prérequis

Chefs d'entreprise, responsables R&D, qualité ou production.

Cette formation nécessite d'avoir des connaissances de base sur la filière agroalimentaire

*Vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour participer à la formation ? Notre référent handicap se tient par ailleurs à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation.*

## Durée

Durée	7h30 E-learning 1h30+ 6h en présentiel
-------	---

## Coût

### Tarif adhérent AREA et OCEBIO :

400 € HT soit 480 € TTC

### Tarif non adhérent AREA et OCEBIO:

700 € HT soit 840 € TTC

**AREA OCCITANIE - N° d'organisme de formation : 76 34 09 224 34**

**Vous êtes intéressé(e) par cette formation, merci de contacter**

**Céline GOURRE – Chargée de formation et Référent Handicap - celine.gourre@areaoccitanie.com -04.67.04.30.18**

## Méthodes pédagogiques et d'encadrement

### Type d'animation :

- 1 module en elearning : vous aurez accès à la plateforme d'apprentissage en ligne pour vous aider à comprendre la nouvelle réglementation en agriculture bio (2022). Ce cours combine 8 modules qui peuvent être suivis à votre propre rythme, le jour et l'heure de votre choix .
- 2 sessions en visio conférence : formation alternant théorie et mises en situation pratiques. Chaque participant devra disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet de qualité, d'une webcam, d'un micro .

### Equipement nécessaire pour la formation à distance :

Chaque participant devra disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet de qualité, d'une webcam, d'un micro .

**Support de formation :** le diaporama sera remis aux participants.

**Intervenant :** Formateur et auditeur Ecocert depuis plus de 10 ans, audite les entreprises selon le référentiel bio européen, bio Américain, Biosuisse. Formatrice interne pour les nouveaux auditeurs, formatrice externe sur l'agriculture biologique.

## Modalité de suivi de l'exécution de la formation et d'évaluation

- ✓ **Un questionnaire préparatoire** est adressé aux participants afin d'évaluer le niveau de connaissance et identifier les attentes particulières
- ✓ **Une feuille d'émargement** est visée par les stagiaires par demi-journées et co-signée par le formateur.
- ✓ **Un questionnaire de satisfaction** est remis à chaque participant à l'issue de la formation
- ✓ **Une attestation de formation** est remise à l'issue de la formation
- ✓ **Modalités d'évaluation des connaissances :**  
 Quiz  exercices  mise en situation
- ✓ **Un questionnaire de suivi des retombées de la formation** est adressé aux participants et au commanditaire 3 semaines à 6 mois après la formation.

## Taux de satisfaction et retour des participants

### Indicateur global de satisfaction



4/4

Note obtenue suite à la session  
inter-entreprise du 27/01/2020

### Points forts du stage

Ophélie M. Responsable QHSE  
*Alternance pratique/théorique. Expertise du formateur*

Amélie B – Coordinatrice  
*Contenu clair et précis. Bon échange entre participants*

Mis à jour le 25/03/2021

**AREA OCCITANIE - N° d'organisme de formation : 76 34 09 224 34**

**Vous êtes intéressé(e) par cette formation, merci de contacter**

**Céline GOURRE – Chargée de formation et Référent Handicap - celine.gourre@areaoccitanie.com -04.67.04.30.18**